



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019

La DGALN vous propose l'action de formation n°19-234

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS

De la planification à l'aménagement opérationnel : EcoQuartier & PLU, articuler les outils de planification et les outils opérationnels

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)
(pour les collectivités et partenaires publics et privés, utilisez le bulletin d'inscription ci-dessous)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « EcoQuartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Pour les agents de l'État, vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH :

<http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Pour les collectivités et partenaires publics et privés, vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet :
<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>



QUAND ?

25 et 26 novembre 2019

date limite d'inscription
28 octobre 2019 (auprès du CVRH)

OÙ ?

CVRH d'AIX EN PROVENCE

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence

680, av. Albert Einstein CS 80509

13593 Cédex 3 AIX-EN-PROVENCE

Cette formation se déroulera dans les CVRH de
NANCY-NANTES-ROUEN en 2019

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4

chef de projet : KELLERHALS François

francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance

Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

Lucie LAMBERTRAYAR – Cheffe de projet formation

vos contacts au CVRH

GRANDJACQUET Laurent (Adjoint Département
Développement des Compétences et Formation)

laurent.grandjacquet@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Les postures de la collectivité, le rôle des différents acteurs par rapport aux projets d'aménagement et les étapes clés permettant d'influer sur le projet et sur le respect des objectifs d'aménagement durable

- EcoQuartier, une boîte à outils au service du projet

- Compréhension des forces et faiblesses de l'utilisation des outils au regard des objectifs ciblés et du contexte dans lequel s'inscrit le projet pour offrir des réponses adaptées (approfondir le rôle de chaque pièce du PLU, étudier des exemples concrets...),

- Acquisition des notions sur les principaux outils de l'aménagement (PA, ZAC, PUP, AFUP...) permettant d'encadrer le projet.

le public concerné – les pré-requis

- Collectivités et partenaires des collectivités:

- Élus
- Agents de services techniques (urbanisme et aménagement, environnement, transition énergétique...)
- Équipes projet des projets d'EcoQuartier et de revitalisation des centres-bourgs

- Services de l'État :

- DREAL (chargés de mission EcoQuartier, Développement Durable, Transition Énergétique...)
- DDT (chargés de mission EcoQuartier, NCT, Développement Durable, Habitat, Environnement, Transition Énergétique...)

S'agissant d'acquérir des fondamentaux, la formation ne nécessite pas de compétences pré-requises particulières. Des connaissances générales en aménagement opérationnel et planification faciliteront la compréhension des sujets.

Effectif maximum autorisé : 20

CONTEXTE

Le Ministère de la Cohésion des territoires compte parmi ses missions la mise en place et la diffusion de la démarche et du label ÉcoQuartier inscrit dans le Plan Ville Durable. La démarche ÉcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider les collectivités dans leur projet d'aménagement opérationnel. Collectivité en milieu rural, périurbain et grande ville : chaque collectivité, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La présente formation a pour objectif de donner des bases pour appréhender et porter les politiques de la planification du territoire et de disposer d'outils stratégiques pour favoriser la mise en œuvre d'opérations vertueuses en matière de développement durable en s'appuyant sur la démarche EcoQuartier.

À partir d'une introduction générale sur l'aménagement durable et l'évolution des principes de la planification territoriale, les journées dédiées à la formation seront l'occasion de présenter la nécessaire articulation des opérations d'aménagement avec la stratégie territoriale portée par les collectivités.

La formation permettra de comprendre l'impératif d'anticipation des projets, d'identifier et de mobiliser les leviers des outils d'urbanisme comme le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et plan local d'urbanisme (PLU) pour la mise en œuvre d'éléments de programme liés à l'aménagement opérationnel durable des territoires en général, et aux 20 engagements EcoQuartier en particulier.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- Perrine Prigent : Chargée de missions Ecoquartier DREAL PAC A
- Déborah Soria : Chargée de missions Urbanisme DREAL PACA
- Michel de Tressan : Chargé de mission DREAL PACA
- Une Agence d'Urbanisme ou autre.

D'autres intervenants pourront être sollicités sur des sujets précis.

Programme prévisionnel :

Premier jour :

Présentation , tour de table

Programmer un projet qualitatif venant s'inscrire dans la réalité d'un territoire :

principes et processus de l'aménagement durable : comment articuler les différentes politiques publiques

- L'importance du contexte territorial dans la détermination de la stratégie de la collectivité
- Les grands principes de l'aménagement durable : comment articuler les différentes politiques publiques
- L'importance de la dimension Démarche & Processus (5 engagements et mandala des acteurs)

La démarche EcoQuartier, un guide au service des projets

- Dimensions métiers
- Fonctionnement de la démarche et du label

La planification : l'outil réglementaire de traduction des ambitions de la collectivité

- Les principaux outils réglementaires et leurs dernières évolutions
- Les traductions dans les PLU(i) et la voie vers l'opérationnel

Deuxième jour :

Les outils opérationnels et financiers, concrétisation du projet

- Les principaux outils opérationnels et financiers
- L'articulation avec la planification et les engagements EcoQuartier

Synthèse des travaux de groupes et bilan

- Restitutions bilan et perspective

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2019 - Action n° 19-234

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)

- par courriel (concerne les collectivités et autres publics hors Etat) :

ddcf.cvrh-aix.cmvrh.forcq.d.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

- par inscription en ligne (concerne les agents de l'Etat)

Pour vous inscrire à cette formation : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »

Aide sur l'inscription en ligne http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/didacticiel/story_html5.html

LA FORMATION : Parcours de professionnalisation EcoQuartiers
De la planification à l'aménagement opérationnel :
EcoQuartier & PLUi, articuler les outils de planification et les outils
opérationnels

CVRH concerné : **AIX EN PROVENCE**
Chef de projet : **Laurent GRANDJACQUET**
Dates de la formation : **25 et 26 novembre 2019**
Date limite d'inscription : **28 octobre 2019**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service